



CDA (BUREAU) DU 6 NOVEMBRE 2019

Président : A. OLLIVIER-HENRY.

Membres Présents : JF ANTOINE, A BERNARD, F BEUREL, P COSSON, D DARCEL,
G. GRANVILLE, J.P. LEMEE.
M PERREE, N ROUAUX, D. URVOIT.

Membres excusés : JF EVENO, A HELBERT, JP LE VAILLANT L. ROBIN,

CONDOLEANCES :

A Gerard CABOCO pour le décès de son père.

A Hyacinthe DESBOIS pour le décès de sa mère.

A la famille de Jean Claude NEVEU ancien arbitre.

FELICITATIONS :

A Samioun BACAR pour la naissance de sa fille.

MUTATION :

Frédéric GADEL : arbitre mutant du Loir et Cher : le secrétariat a fait la demande de son dossier.

EFFECTIF :

Effectif au 2/10/2019	304
Renouvellements	0
Reprise	0
Arrêt :	0
Mutation	1
Total au 06/11/2019 :	305

INDISPONIBILITES : (plus de 8 jours)

Frédérick EVAIN : du 12/10/2019	2 mois à compter
Stéphane LE FAUCHEUR du 8/10/2019	3 mois à compter
David LETRILLARD du 18/10/2019	15 jours à compter
Jean Luc MARTIN et le 15/12	du 15/10 au 17/11
Pascal MEHEUST du 24/10/2019	1 mois à compter
Christophe SCHMITT du 21/10/2019	15 jours à compter

COURRIERS/E-MAIL ARBITRES :

Marvin CLIN : transmis au responsable de secteur.

Anthony BANNIER : demande à devenir arbitre assistant en seniors : la commission transmet à son responsable de secteur qui lui donnera satisfaction dans la limite des possibilités de désignations.

REMBOURSEMENT FRAIS :

Match Plédédliac Hunaudaye / St Brieuc COB, U17 D2 B du 5/10/2019 : La commission demande à l'arbitre, suite à la demande de ST Brieuc Cob de recontacter le club et de lui fournir une fiche d'indemnisation (à télécharger sur le site du district).

Match Trébédan As / Noyal Es, coupe du département du 13/10/2019 : la commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de l'arbitre (30 €).

Match U16 District 2 poule B, du 12/10/2019 : la commission rappelle à Mr Aymane YADIL qui doit transmettre la fiche de demande de remboursement dûment complétée au secrétariat du district.

Match La Croix Corlay / Allineuc JS, D2 groupe D du 20/10/2019 : la commission demande de procéder au remboursement de l'arbitre (27 €) et de débiter le club d'Allineuc de 27 €.

Match Callac us 2 / Pestivien, D3 E du 20/10/2019 : la commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de l'arbitre 24€.

Match Plouisy / Plougonver, D2 groupe B du 3/11/2019 : la commission demande de procéder au remboursement de l'arbitre (20 €) et de débiter les deux clubs de 10 €.

La CDA rappelle que les arbitres doivent impérativement utiliser la fiche Remboursement frais d'arbitre et pour la 1^{ère} demande un RIB.

COURRIERS/E-MAIL / CLUBS :

LOUDEAC ST BUGAN : confirme que les dossiers médicaux de ces deux arbitres ne sont pas arrivés au district. Ces deux arbitres ne couvriront pas le club, transmis à la commission du statut.

CAULNES RANCE FOOT : match Merdrignac Cs / Caulnes Rance Foot, D2 groupe G du 20/10/2019 : la commission précise qu'un club ne peut récuser un arbitre.

PLELO AS : match Le Foeil / Plélo, coupe région bretagne du 13/10/2019 : la commission précise que ne seront comptabilisés que les matchs pour lesquels il a été désigné officiellement.

PLEDELIAC HUNAUDAYE : match U16 D1, Plélan Vildé / Les Vallées, du 19/10/2019 : pris connaissance.

EA GUINGAMP : match U 19 du 03/11, demande d'arbitres assistants pour les féminines U19 : transmis au responsable des désignations jeunes.

TREBRIVAN : Courrier concernant le montant des frais lors du match de coupe. La commission après vérification confirme la conformité des frais perçus par l'arbitre.

PLOUNERIN OT : match Plounérin OT / Gurunhuel, D3 groupe C du 10/11/2019 : demande d'un arbitre officiel : transmis au responsable de secteur.

PORDIC BINIC : la commission précise qu'un club ne peut récuser un arbitre.

DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE :

Gildas ROBIN : match Langueux Us / Perros Louannec : Coupe Région Bretagne du 27/10/2019 : la commission demande un rapport à Mr Philippe RICHARD à la suite de ses propos.

STAGE DU 11 NOVEMBRE :

85 participants + 10 membres de la CDA.

DIVERS :

La prochaine réunion de la CDA (Bureau) se déroulera le Mardi 10 Décembre 2019 au siège du District à 18 h 30

Le Président de la CDA,

Alain OLLIVIER HENRY

Le secrétaire de la CDA

Alain BERNARD